

Projet d'établissement du collège Arc de Meyran

vendredi 15 mai 2015, par [VITALE J.](#)

Le Projet d'établissement du collège Arc de Meyran a été voté au conseil d'administration du 20 avril 2015.

Il se décline selon 3 axes

- Axe1 : Accompagner chaque élève vers la réussite
- Axe2 : Favoriser un climat scolaire serein
- Axe3 : Favoriser l'ouverture sur le monde

